



Comité des Flandres de Bridge

1, Square Jean Monnet 59120 Loos

Tél : 03 20 57 85 04

Mail : comiteflandresbridge@wanadoo.fr

Site : <http://flandresbridge.fr>

Directeur des compétitions : Michel SACHY

Portable : 06.11.55.59.74 Mail : m-sachy@numericable.fr

Senior Mixte/4 Excellence

Finale Comité

les mercredi 18 et jeudi 19 décembre 2019

Bridge Club de Douai

Maison des Associations 163, avenue Gounod 59500 Douai Tél 03 27 71 05 13.

Madame, Monsieur,

Votre équipe est inscrite pour cette compétition qui se jouera à 20 équipes en **7 matchs de 12 donnes** (*sans mi-temps*) selon la formule du Patton Suisse avec les 2 premiers tours prédéterminés.

Cette épreuve est classée en Catégorie **2** (*Règlement National Article 143.2*)

Les systèmes classés SHA sont interdits.

L'utilisation des Conventions classées CI est autorisée sous conditions (voir Règlement National article 139.2)

L'arbitre prévu pour cette épreuve est Eric Wheatley.

Les droits d'engagement pour cette finale sont de 116 € par équipe.

Les horaires prévus sont les suivants : 1h35 de jeu 0h15 de pause

Mercredi 18 décembre	1° match	14h00	Jeudi 19 décembre	4° match	9h30
	2° match	15h50		5° match	11h20
	3° match	17h40		6° match	14h40
				7° match	16h30

En cas de forfait, prévenez le plus rapidement possible le secrétariat du Comité au 03 20 57 85 04 ou le directeur des compétitions.

Cette compétition se jouant derrière écran chaque paire doit prévoir deux feuilles de conventions (une de chaque côté de l'écran, consultable par l'arbitre).

Rappel : Extrait du règlement national des compétitions, art.85.6 :

*"Avant le début du jeu, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, l'attention des adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de **déclaration ou de jeu de la carte**".*

L'orientation NS et EO sera tirée par l'ordinateur. Les donnes seront dupliquées aux cinq premières tables lors des trois derniers tours. Si un appel de la décision de l'arbitre est jugé abusif par la commission, cette dernière pourra infliger aux appelants une pénalité allant de 0.5 à 2 Points de Victoire.

Le nombre d'équipes qualifiées pour la Finale de Ligue qui aura lieu les 11 et 12 mai 2020 au Touquet sera précisé dès que communiqué par le directeur de ligue (en fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque comité)

Je vous souhaite bonne chance et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Loos, le 6 décembre 2019

Michel Sachy